

abrégés d'après les règles fixées dans le *Cours*.

M. Duployé a enseigné sa méthode à l'École normale supérieure, à l'École polytechnique, à l'École militaire de Saint-Cyr, à l'École supérieure de commerce, etc. Un très grand nombre d'instituteurs et de directeurs d'écoles l'ont adoptée. L'enseignement de la méthode Duployé, qui est une véritable phonographie française, facilite singulièrement l'étude de l'orthographe, et présente sur la dictée orale, par la dictée muette, faite à l'aide du livre, ou du tableau noir, de grands avantages.

Ces avantages peuvent se résumer ainsi :

LA DICTÉE

FAITE PAR LE MAÎTRE À L'AIDE DE LA VOIX.

1. donne à l'élève les sons des mots d'une manière fugitive ; il ne peut les saisir qu'en passant, à l'aide de l'ouïe ;
2. exige 20 minutes pour chaque division, soit environ DEUX heures par jour ;
3. fatigue le maître ;
4. empêche de travailler les divisions auxquelles la dictée ne s'adresse pas ;
5. en obligeant les élèves à écrire rapidement, déforme leur écriture ;
6. est cause que les élèves font chaque jour une CACOGRAFIE qui rest sous leurs yeux pendant presque tout le temps de la classe ;
7. les maîtres ne peuvent enseigner que la prononciation de leur contre, prononciation quelquefois défectueuse ;
8. n'est pas toujours entendue et comprise parfaitement par tous les élèves ;
9. ne peut être faite que lorsqu'on possède les élèves en classe.

FAITE PAR LE LIVRE À L'AIDE DE LA STÉNOGRAPHIE.

1. donne, immobilisés sur le papier, tous les sons, et ces sons restent sous les yeux de l'élève aussi longtemps qu'on le juge utile ;
2. est faite par la simple indication du texte à traduire ;
3. n'exige que deux mots ;
4. se fait dans le plus complet silence ; il a suffi d'indiquer la page ;
5. laisse aux élèves le temps d'écrire avec soin ;
6. donne aux élèves chaque son immobilisé toujours de la même manière ; la parole s'écrit donc ; pas l'ombre de cacographie ;
7. donne aux élèves la prononciation généralement admise, et corrige l'accent, quand il existe ;
8. tous les élèves ont sous les yeux le même texte ;
9. peut être donnée comme devoir à faire hors de la classe.

Le Congrès international de Paris, en 1889, s'est prononcé pour l'enseignement obligatoire de la Sténographie dans les écoles secondaires et supérieures et pour son enseignement facultatif dans les écoles primaires. Le ministère de l'Instruction publique, dans une monographie pédagogique due à M. René Fourès,

s'est prononcé dans le même sens, et M. Fallières, titulaire du portefeuille de l'Instruction publique en 1889, avait promis formellement à la délégation du Congrès de réaliser ses vœux. Mais les progrès marchent lentement, et depuis lors rien n'a encore été fait dans ce sens. Mais les journaux pédagogiques français font une vigoureuse campagne en faveur de la sténographie et une société, la *Société française de sténographie*, qui a pour organe l'*Enseignement sténographique*, journal duployen très répandu, a constitué un comité de propagande présidé par M. Mézières, membre de l'Institut, et ayant pour membres principaux MM. David et Petibon, inspecteurs primaires ; Choquet, directeur d'une école supérieure ; Seignette, directeur du *Journal des Instituteurs*, et Delapierre, inspecteur général, directeur de l'*Éducation Nationale*. Toute cette campagne universitaire a été très brillamment menée par M. Fauconnier, instituteur sténographe, auteur de diverses brochures sur le rôle de la sténographie dans l'enseignement.

Au point de vue de l'enseignement libre, l'Institut des Écoles Chrétiennes, qui dirige à peu près toutes les écoles primaires non officielles de France, a consacré l'emploi de la sténographie en publiant un bulletin imprimé en écriture duployenne qui est envoyé à tous les directeurs d'écoles congréganistes.

Les associations philotechniques de Paris, de Seine et Marne et de Seine et Oise ont créé plusieurs cours de sténographie Duployé. Elle est enseignée dans des cours municipaux d'un très grand nombre de villes importantes : Lyon, Marseille, Bordeaux, Tours, Lille, Roubaix, etc. Une grande revue allemande a évalué à un million et demi le nombre des élèves formés par ces cours. En 1869, parut le *Sténographe*, premier journal hebdomadaire en écriture duployenne. Il n'a jamais cessé de paraître depuis, et, sous le nom de *Journal des Sténographes*, il est actuellement dirigé par MM. Depoin et Maire.